

Gouvernement du Québec

Décret 417-2007, 13 juin 2007

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation du Québec à la rencontre provinciale-territoriale des ministres responsables de la réglementation des valeurs mobilières et à la rencontre des ministres responsables de la réglementation des valeurs mobilières et du ministre fédéral des Finances qui se tiendront à Gatineau (Québec) et au Lac Meech (Québec) le 19 juin 2007

ATTENDU QUE se tiendront le 19 juin 2007, à Gatineau (Québec), une rencontre provinciale-territoriale des ministres responsables de la réglementation des valeurs mobilières et, au Lac Meech (Québec), une rencontre des ministres responsables de la réglementation des valeurs mobilières et du ministre fédéral des Finances ;

ATTENDU QUE l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q., c. M-30) prescrit que toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle fédérale-provinciale ou interprovinciale est constituée et mandatée par le gouvernement ;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre des Finances et du ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, des Affaires autochtones, de la Francophonie canadienne, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information :

QUE la ministre des Finances, madame Monique Jérôme-Forget, dirige la délégation québécoise à la rencontre provinciale-territoriale des ministres responsables de la réglementation des valeurs mobilières et à la rencontre des ministres responsables de la réglementation des valeurs mobilières et du ministre fédéral des Finances qui se tiendront à Gatineau (Québec) et au Lac Meech (Québec) le 19 juin 2007 ;

QUE la délégation soit composée, outre la ministre des Finances, de :

— Monsieur Philippe Dubuisson, directeur de cabinet, Cabinet de la ministre des Finances ;

— Madame Valérie Sauvé, attachée de presse, Cabinet de la ministre des Finances ;

— Monsieur Jean Houde, sous-ministre, ministère des Finances ;

— Monsieur Richard Boivin, sous-ministre adjoint, ministère des Finances ;

— Monsieur Maurice Lalancette, directeur général, Direction générale de l'encadrement du secteur financier et des personnes morales ; ministère des Finances ;

— Monsieur François Bouchard, analyste, Direction de l'encadrement du secteur financier, ministère des Finances ;

— Madame Marie-Claude Lavallée, conseillère, Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes ;

QUE le mandat de cette délégation soit d'exposer la position du Québec conformément à la décision du Conseil des ministres.

Le greffier du Conseil exécutif,
GÉRARD BIBEAU

48138

Gouvernement du Québec

Décret 418-2007, 13 juin 2007

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation du Québec à la rencontre fédérale-provinciale-territoriale des ministres des Finances qui se tiendra au Lac Meech (Québec) le 20 juin 2007

ATTENDU QUE se tiendra au Lac Meech (Québec), le 20 juin 2007, une rencontre fédérale-provinciale-territoriale des ministres des Finances ;

ATTENDU QUE l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q., c. M-30) prescrit que toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle fédérale-provinciale ou interprovinciale est constituée et mandatée par le gouvernement ;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre des Finances et du ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, des Affaires autochtones, de la Francophonie canadienne, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information :

QUE la ministre des Finances, madame Monique Jérôme-Forget, dirige la délégation québécoise à la rencontre des ministres des Finances qui se tiendra au Lac Meech (Québec) le 20 juin 2007 ;

QUE la délégation soit composée, outre la ministre des Finances, de :

— Monsieur Philippe Dubuisson, directeur de cabinet, Cabinet de la ministre des Finances ;